# *Les Calvaires à Suzannecourt*

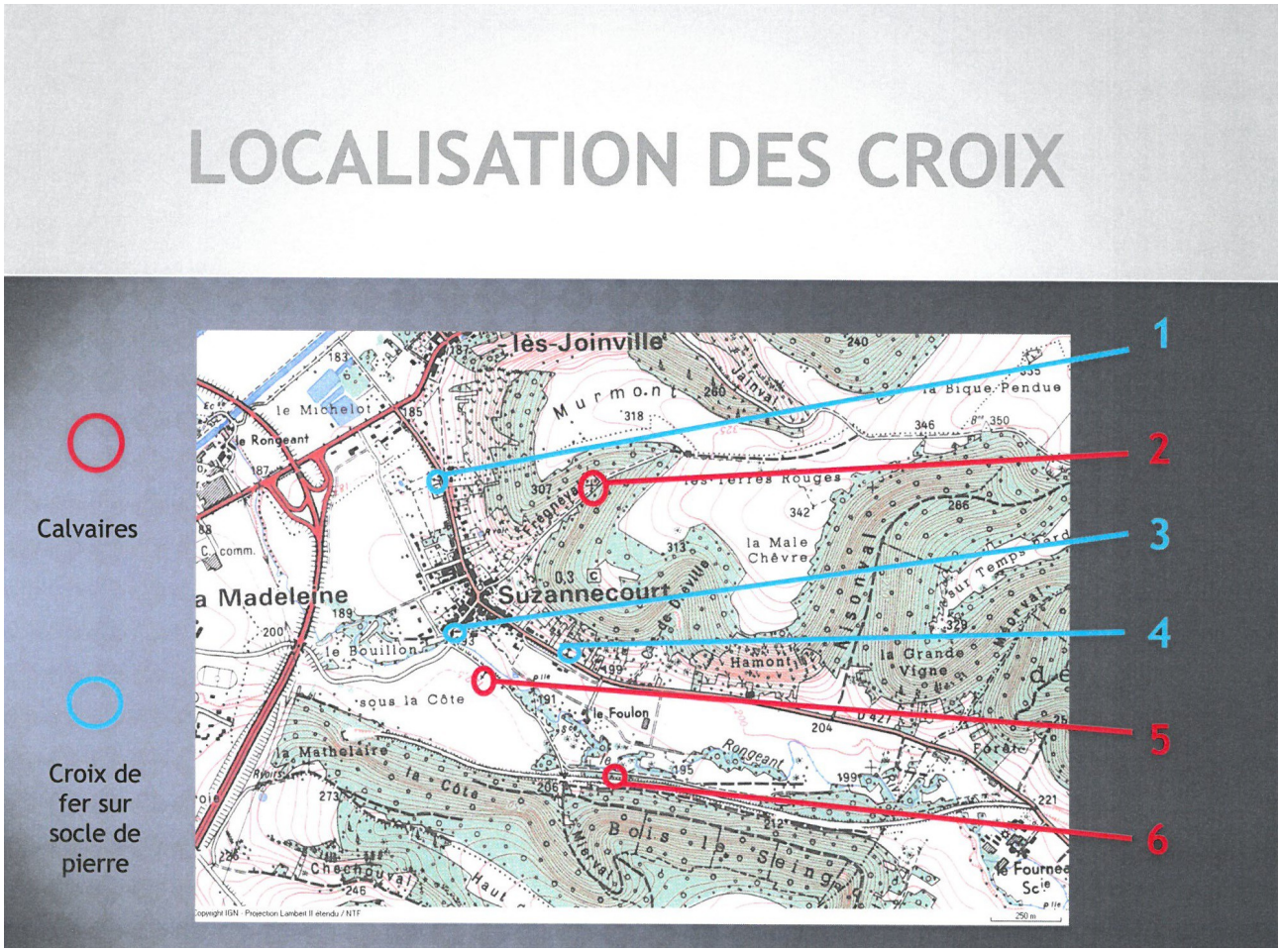


La Convention, dans un excès de fureur diabolique, désira qu'aucun signe extérieur de religion n'apparaisse sur le territoire de la République. En vertu de ces prescriptions irréligieuses, on vit disparaître du sol Français toutes les Croix qui en faisaient l'ornement. La Municipalité de SUZANNECOURT obéissant aux ordres supérieurs, vendit le 26 ventôse an II (16 mars 1794) la Croix de fer plantée sur la flèche du clocher, ainsi que les pierres de taille provenant des autres Croix placées ça et là à quelque distance du Village à l'exception de celle de la Sainte Croix qui fut enterrée pour être préservée.

Le 18 germinal an X (8 avril 1802), les Conventions prises entre sa Sainteté PIE VII et Napoléon premier Consul, furent votées. Le jour de Pâques, le 18 avril 1802, les églises s'ouvrirent au culte car, l'usage pour les cérémonies religieuses n'avait été que toléré. A SUZANNECOURT on s'est immédiatement mis à replanter des Croix pour les processions du temps pascal. Voici leurs histoires…

De nouvelles Croix, en bois il est vrai, sont plantées par les habitants, généralement sur leurs propriétés, à proximité des endroits où elles se trouvaient avant la révolution. On a donc vu surgir comme par enchantement des Croix, dans la vallée de FREGNEVAL, à NISONVAL, au bas de la VIGNE-LE-SAINT, à L'EPINOTTE, une auprès du MOULIN et une à l'ÉVANGILE. Il n'a pas été planté de Croix au lieu-dit aux CHEVRES. La Croix de la Sainte CROIX a été déterrée et redressée en sa place ancienne.

# CROIX DU CIMETIÈRE

**1. La Croix de l'Épinotte ,** du côté de THONNANCE, avant la révolution, il y avait une croix en pierre, une Croix en bois a été plantée à l'ÉPINOTTE en 1802. Elle était placée dans la vigne qui fait l'angle formé par la route de JOINVILLE et le sentier des vignes qui va à THONNANCE. Elle a été arrachée en février 1869. Quoique vénérable par elle-même et par son âge, cette Croix demandait à être rajeunie. Aussi quelques années avant sa mort, une nouvelle Croix, en fer forgé, avec Christ en fonte comme la Croix des CHEVRES et celle de SOUS-BOIS avait été érigée de l'autre côté de la route, à quelques mètres moins loin que l'ancienne, à la dévotion de M. BUDELOT, curé de la paroisse. L'inscription du piédestal n'y a été gravé qu'après la mort de M. le curé, la voici :

A la dévotion de Jean BUDELOT
curé de SUZANNECOURT
décédé le 3 février 1869
à l'âge de 60 ans
De profundis

La procession s'y rendait tous les ans le mercredi des Rogations.

CALVAIRE

**2. La Croix de FREGNEVAL , dite Croix de St Marc**, était avant la grande Révolution une croix en bois. Elle était plantée dans un terrain, à cette époque en friche, de la contenance de huit cordes (336om²). La pièce en friche a été vendue comme bien national. En 1802, on a planté la Croix de bois sur le bord occidental de la propriété, sur un passage peu apparent destiné à l'exploitation du bois, à huit ou dix mètres du grand chemin de la vallée. Cette vieille Croix demandait à être remplacée. Afin d'utiliser une partie du terrain, Claude-Théophile JACQUIN, en fait l'acquisition. Il a fait ériger une Croix en pierre d'une belle élévation et sans crucifix, cette nouvelle Croix a été bénite le 7 mai 1877.

*Voici l'inscription qui est gravée sur le piédestal de la Croix :*

A la dévotion des époux
BELGRAND BUGNOT
de leur fils, de leur fille
d'Elmina JACQUIN
décédée à Suzannecourt
le 30 aout 1875
dans sa 17 ème année
De profundis

## CROIX

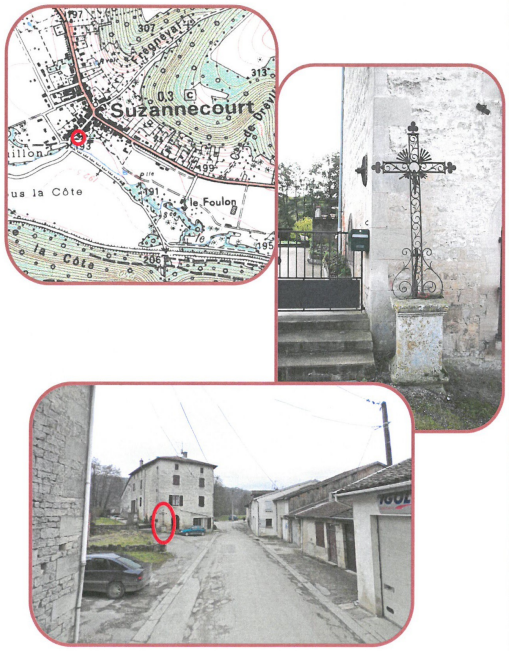


**3. La Croix du moulin,**

D'après la tradition avant la révolution, elle était en pierre d'une beauté remarquable. Elle était placée sous un tilleul d'une grosseur prodigieuse. Elle a été vendue avec ses sœurs le 16 mars 1794. En 1802, à l'ouverture des églises, de bons paroissiens se sont hâtés d'ériger de nouveau une croix auprès du moulin. En 1846, il n'y avait que quelques années que le moulin venait d'être reconstruit entièrement, la croix, gênant l'entrée et sortie des voitures, fût changée de place et avancée vers le levant. Pour ce service vendu, le meunier voulut bien donner dix francs à la fabrique (1). En 1866, la vieille croix de bois vétuste fût remplacée par une croix en fer forgé, avec ce piédestal en pierre, sur lequel est gravée cette prière :

O Crux, ave (O croix, salut).

Elle a coûté 103 francs, la fabrique (1) a reçu à ce sujet 10 francs de M. François-Zéphyrin BARBIER, propriétaire du moulin et 5 francs de M. Joseph BELGRAND, fabricien. Avant qu'on ne revienne à la liturgie romaine, vers 1840, c'était l'usage dans les dimanches de temps pascal, de faire une procession, à l'une ou l'autre des croix érigées et on se réservait celle du moulin pour la fête de la Sainte-Croix. A cette occasion, la rue du moulin était encombrée de petits marchands, les jeux et les petits amusements étaient parfois si nombreux, que la procession avait de la peine à se faire un passage.

*(1) Organisme municipal chargé de l'entretien des monuments religieux*

## CROIX

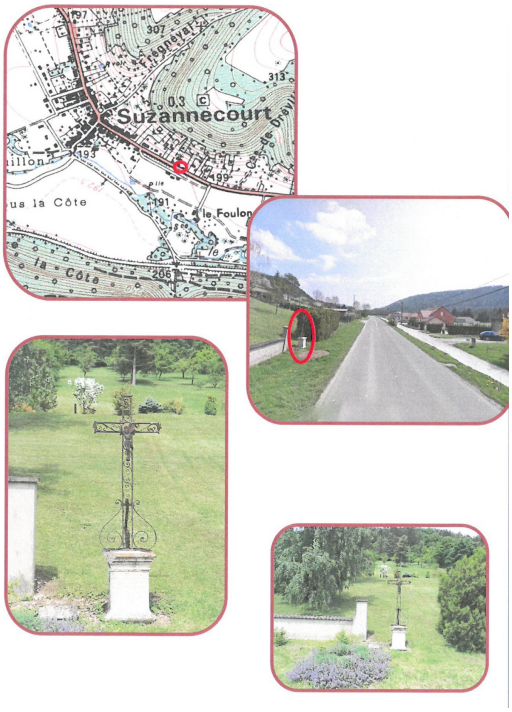


**4. La Croix de NISONVAL**, une Croix de bois a été plantée en 1802 à l'entrée de la vallée de NISONVAL. Elle est restée dans cette contrée, déjà un peu éloignée du village, un certain nombre d'années. Elle a été plus tard rapprochée sans doute par le même propriétaire et plantée sur le bout d'un champ qui se trouve en face du chemin de DREVIE. Lorsque le pied fut consumé, elle ne fut pas remplacée au même endroit, elle se rapprocha des premières maisons, en s'arrêtant au lieu-dit SOUS LE BOIS. Cette nouvelle Croix fut érigée à la charge de M. BUDELOT, Curé de la paroisse, quelques années avant sa mort et à la dévotion de Mlle Françoise-Joséphine BUDELOT. Quand cette dernière fut morte en 1871, ses héritiers eurent soin de faire compléter l'inscription commémorative qui y avait été commencée. La Croix est en fer forgé, avec crucifix, planté dans un piédestal en pierre.

*Elle porte l'inscription suivante :*

A la dévotion de Françoise-Joséphine
BUDELOT, sœur de Mr le Curé
de SUZANNECOURT
décédée le 4 février 1871
Âgée de 69 ans
De profundis

La procession se rendait à cette Croix le lundi des Rogations.

**Autre Croix sur la route de POISSONS,**
Sur la fin de XVII siècle, il existait déjà une Croix. Car on lit dans les actes religieux, au 19 aout 1698 à l'acte de sépulture de Charlotte PASSERAT âgée de sept ans que "cette petite défunte a été malheureusement tuée proche de la Croix tirant à POISSONS par la roue d'une vanne chargée de grain, comme il est porté plus amplement au procès-verbal fait en justice"

Cette Croix est sans doute celle qui est désignée sous le nom de Croix St LANGUEUR. En 1802, on

a planté une croix de bois dans l'endroit occupé par la croix actuelle. Devant la maison de M. Jean Eugène-Constant HAGNET, sur le terrain de la route. Cette Croix n'occupe plus la même place que celle qui était anciennement au pied de la vigne de l'église. En 1846, la Croix de 1802 tombait de vétusté, lorsque M. Constantin HAGNET, pendant la construction de sa maison, en a fait installer une nouvelle Croix en fer forgé, avec un crucifix, plantée dans un piédestal.

*Voici l'inscription qui est gravée :*

A la dévotion de Reine MIOT
Veuve BUDELOT
Notre bonne mère
décédée à SUZANNECOURT en 1859
à l'âge de 89 ans
De profundis

La procession s'y rendait le mardi des Rogations.

**5. La Croix de l'Évangile,** En 1802, on remplaça une Croix de bois, au lieu-dit à l'Evangile, si bien qu'elle était connue sous ce nom. Elle était simplement enfoncée dans un bloc mouvant de pierre de taille. Autrefois, les charrues dans la culture du champ, où elle se trouvait placée, la renversaient facilement en passant trop près d'elle. Enfin elle vint à tomber de vétusté et finalement disparaître. Une Croix de bois vint en 1874, remplacer celle de 1802 ; elle a été bénite le 20 septembre 1874, à la solennité de l'Exaltation de la Saint Croix. Son existence, comme celle de la croix de 1802, qui l'a précédée, ne pouvait être que précaire, au vu de sa base chancelante, qui avait beaucoup nui à l'ancienne, ce qui ne lui assura pas une longue durée. Pendant les 5 ans qu'a duré l'établissement du chemin de fer reliant Joinville à Poissons, de 1887 à 1892, par suite de nombreux chemins formés par les voitures et les ouvriers et de l'encombrement de matériaux considérables dans la contrée, la Croix de 1874 était continuellement renversée et relevée. En voyant qu'elle était

si peu respectée, une personne l'a rapportée chez elle et après un certain temps a fini par la brûler. Depuis cette époque, M. Charles MARTIN, voyant qu'il était de plus en plus impossible pour la procession de passer par l'Évangile avait le dessein de la remplacer….

CALVAIRE

**6. La Croix de la Sainte Croix,** au lieu-dit de la Sainte Croix coule une petite source dans un bassin voûté en pierre de taille. De tout temps, les malades ont eu une grande confiance dans l'usage de cette eau employée soit comme boisson, soit comme remède. La dévotion des fidèles a érigé derrière le bassin une grande croix en pierre. Cette croix à base carrée, a un fût de colonne rond, le chapiteau est également rond avec une corniche octogone. Le croisillon d'un seul morceau a quatre consoles, avec un crucifix d'un côté et une vierge joignant les mains de l'autre côté. Le fût de la Croix, ainsi que la base, ont été enterrés pendant la Révolution, et le croisillon a été conservé dans la cave par Jean Louis MASSON, charpentier, (né le 29 décembre 1754 à Suzannecourt et mort le 25 février 1837).
Lorsque les temps devinrent meilleurs, la Croix fut replacée dans son ancien état. Sous la restauration et longtemps plus tard, on avait soin de la blanchir. Louis-Fleury VAUTRIN a rendu cet hommage de nombreuses fois à cette Croix. De toutes les processions, celle de la Sainte Croix, était de beaucoup la plus nombreuse et la plus solennelle. Les anciens racontent que la tête de la procession s'avançait derrière le moulin, tandis que la fin sortait seulement de l'église.

La procession s'y rendait tous les ans, après les Vêpres de l'Ascension.

Seule **la Croix de la place centrale du village** ne fût pas restaurée après les mauvais jours de la Révolution.